...ée.— N° 5858 (Bureaux : RUE NAIN, 1.) UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. Bureaux : (RUE NAIN, 1.) Dimanche 10 Janvier 1875

...RED REBOUX
...Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :
...ix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» Six mois. . . 26.»»
» Un an . . . 50.»»

...d, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
...ois mois. . . . . 15 fr.
...France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Laffite et Cie, 8, place de la Bourse; à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

BOURSE DE PARIS

DU 8 DÉCEMBRE	
3 0/0.	61 90
4 1/2.	91 50
Emprunts (5 0/0). . . .	99 95
DU 9 DÉCEMBRE	
3 0/0.	62 20
4 1/2.	91 00
Emprunts (5 0/0). . . .	100 30

DÉPÊCHES COMMERCIALES

(Service particulier du *Journal de Roubaix*.)

Hâvre, 9 janvier, 12 h. 05, soir.

Cotons : Ventes, 1,000 balles; marché calme, prix fermes, Très-ordinaire Louisiane, 96/97.

Laines : Sans affaires, raides.

Cafés : Sans affaires, fermes.

Liverpool, 9 janvier, 1 heure.

Ventes 12,000 balles dont 2,000 pour la spéculation.

Importations, 3,000 balles.

Américains, faibles.

Surats, tenus.

Londres, 9 janvier, 2 heures.

Laines, tenus.

Soie, affaires nulles.

Sucres, tenus.

Café, marché calme.

Marseille, 9 janvier. 12 h. 10. soir.

Laines, soutenues; Georgie, seconde tonte, 85;

Cotons calmes; Tarsous, 62,50.

Blés, ventes d'hier soir et d'aujourd'hui 8,800 hectolitres; importations, 8,821 hect. Marché calme. Inchangé. Irka Taganrock, 35,50 la charge de 160 litres : poids 135/121; Marianopoli, 32 fr. 50 la charge de 160 litres : poids 128/124; Irka, Galatz, 31 fr. 75 poids 130/135; Berdianska, 33,50; poids 128/124.

(Dépêche de MM. Schlagdenhauffen et Ce. représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)

Havre, 9 janvier.

Ventes 1,500 b., demande modérée, prix soutenus, Savannah low 90 50; Orléans 94.

Liverpool, 9 janvier.

Ventes 12,000. Marché mou.

New-York, 9 janvier.

Coton 15. Recettes 85,000 b.

ROUBAIX 9 JANVIER 1874.

A NOS ABONNÉS

Nous inaugurons aujourd'hui diverses améliorations devenues nécessaires et qui, nous en avons la certitude, seront bien accueillies par le public. En même temps que nous agrandissons le format du journal, nous introduisons dans la rédaction des éléments nouveaux et nous établissons un service quotidien et régulier de dépêches commerciales des places les plus importantes de la France et de l'étranger.

Nous espérons pouvoir publier aussi, chaque soir, le cours des principales valeurs à la bourse de Paris du jour même.

Enfin, la partie locale recevra un plus grand développement.

Nous voulons compléter ainsi cette œuvre qui, fondée il y a près de dix-neuf ans, n'a cessé de se développer et de prospérer, grâce aux sympathies et aux encouragements de nos concitoyens.

ALFRED REBOUX.

A partir d'aujourd'hui, le prix d'abonnement au *Journal de Roubaix* est porté à 13 fr. 50 par trimestre. Comme par le passé, une réduction est faite aux abonnés à l'année.

Il est bien entendu que les abonnements en cours ne subiront cette légère augmentation de prix qu'à partir du jour de leur expiration.

La Crise Gouvernementale.

Nous sommes depuis trois jours en pleine crise politique. Cette fois il ne s'agit plus seulement d'une crise ministérielle comme celles que nous avons traversées deux fois depuis le 24 mai, mais d'une véritable crise gouvernementale.

Ce n'est pas que nous veuillions dire qu'il existe dès à présent un conflit entre le gouvernement et l'Assemblée, entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif; les choses n'en sont pas à ce point. Et l'on doit même dire que la cause de la crise gouvernementale ne peut être attribuée ni à l'un ni à l'autre des deux pouvoirs : elle ressort de la nature même des choses, et malgré la bonne volonté des hommes qui ont tout fait pour la retarder, elle devait éclater un jour. Ce jour est arrivé.

Nous n'examinerons pas si l'on a commis une faute en faisant la loi du 20 novembre : c'est un droit que nous n'avons pas; mais nous devons dire que cette loi a eu pour conséquence de montrer par l'usage combien elle était incomplète, et de faire ressortir l'espèce d'inconséquence de ses auteurs qui ont voulu concilier le caractère provisoire d'une autorité politique avec la fixité de sa durée. En d'autres termes les difficultés de la situation viennent de ce qu'on a attribué une échéance au provisoire.

Aujourd'hui cela est bien facile à dire, et plus que jamais on voit que la critique est aisée. Mais alors, au milieu du désarroi qui régnait l'année dernière, la loi du septennat fut considérée par la majorité comme une loi de salut.

La question qui se pose en ce moment est celle de savoir si la Chambre actuelle peut, après de longues méditations de plus d'une année, accomplir sans trop se presser, en multipliant les études, en allongeant les discussions, en laissant se manifester toutes les opinions, ce qu'elle ne pouvait faire en quelques jours au début de la précédente année législative.

Pour parler net, la Chambre actuelle peut-elle organiser le septennat? Telle est la formule qui, à notre sens, résume la crise gouvernementale.

L'expérience du passé répond pour nous. M. Thiers disait un jour à l'Assemblée : vous avez le pouvoir constituant; mais, dans votre sagesse, vous n'en userez pas; aujourd'hui, les divisions qui inspiraient cette parole à M. Thiers existent toujours, elles sont même devenues plus accentuées; et nous, qui ne voulons dénier à cette Assemblée, profondément honnête, aucun des attributs de son autorité, nous dirons encore : l'Assemblée est trop divisée pour créer une constitution viable, pour établir un ensemble de lois qui, pour ne durer que six ans, n'en doivent pas moins résumer tout ce qu'il y a de meilleur dans les institutions politiques du passé et du présent.

Il y a pour l'Assemblée actuelle une tâche qui, si elle était menée à bonne fin, suffirait à assurer sa gloire et à lui mériter la reconnaissance du pays : cette tâche consisterait à faire une bonne loi électorale. Le suffrage universel n'est-il pas la base de toutes nos institutions. Eh bien, cette base est tremblante, elle n'est pas solidement assise, on ne peut rien édifier sur elle. C'est par là qu'il faut commencer; c'est de cette assise fondamentale que dépend l'existence de l'édifice qu'on veut bâtir et dont on n'a pu même encore déterminer le plan.

Nous croyons que l'Assemblée actuelle ferait acte de patriotisme en doutant le pays de cette loi électorale qui rassurerait tous les esprits. Pourquoi l'idée de la dissolution effraie-t-elle les meilleurs esprits? Uniquement parce que des élections générales sont non-seulement l'inconnu, mais surtout parce qu'il apparaît à tous qu'elles ne seraient pas l'expression sincère de la volonté du pays.

La crise gouvernementale actuelle présente un grave danger parce que la vraie question, la question vitale est reléguée au second rang.

Il n'y a pas à proprement parler de conflit entre les pouvoirs, il y a malentendu; non, il n'y a pas d'hostilité entre le Maréchal et la majorité conservatrice de l'Assemblée; il y a seulement, jusqu'à ce jour, une méprise. Il est temps encore d'arrêter le mal, qui n'est qu'à son début. L'Assemblée actuelle ne pourra jamais voter des lois constitutionnelles; si elle l'entreprend, nous ignorons jusqu'où les passions pourront pousser les partis; mais l'Assemblée a le pouvoir, le droit et le devoir de faire une loi électorale; si elle s'y résout, elle mettra un terme à la crise gouvernementale, elle rendra la sécurité à tous les intérêts qui s'inquiètent.

ALEXANDRE WATTEAU.

Une dépêche de l'Agence Havas nous dit ce matin qu'il est exact que M. d'Audiffret-Pasquier a rendu visite au maréchal de Mac-Mahon dans la matinée d'hier, mais qu'il n'avait pas été mandé par le maréchal.

On assure que les bases du nouveau ministère sont arrêtées.

MM. de Broglie, Decazes et de Fourtou en feraient partie.

Les autres membres ne sont pas désignés.

CHRONIQUE DU JOUR

La *Patrie* annonce sous les réserves les plus expresses, que Mgr Meglia, nonce apostolique à Paris, songerait à répondre aux accusations formulées contre lui dans certaines pièces lues au cours du procès d'Arnim : mais que, pour publier la brochure qu'il a préparée à ce sujet, l'autorisation du Saint-Siége lui est nécessaire et que jusqu'à présent il n'a pu l'obtenir.

—

On nous écrit de Paris, à la date d'hier :

« Une foule considérable, appartenant à toutes les classes de la société parisienne, remplissait ce matin les vastes salons de l'hôtel Pereire pour rendre les derniers devoirs au chef de cette célèbre famille. M. Emile Pereire, mort après de longues souffrances supportées avec le plus grand courage, M. Emile Pereire et son frère Isaac sont sortis de cette école Saint-Simonienne qui, depuis 1830, a donné une si puissante impulsion au crédit financier et aux entreprises industrielles et commerciales non seulement en France, mais à l'étranger. Emile Pereire, après la dissolution de la société Saint-Simonienne, a publié dans le *National*, des articles d'économie politique dans lesquels il a jeté le germe des institutions financières et industrielles, dont il a été, avec le concours de son frère, le principal créateur. Il a inauguré le réseau de nos chemins de fer par celui de Saint-Germain, puis par les grandes lignes du Nord. La fondation du Crédit mobilier a été le principal agent de l'extension des chemins de fer en France et à l'étranger; les chemins de fer russes, et le chemin de fer du Nord de l'Espagne ont été l'œuvre de MM, Pereire. Ils ont puissamment aidé l'Empire dans la transformation de Paris. Le Crédit mobilier espagnol, la Société des Paquebots Transatlantiques sont aussi des créations dues à l'initiative de MM. Pereire. Je constate ici les faits, sans examiner les critiques auxquelles ont donné lieu ces entreprises.

» Emile Pereire, malgré ses absorbantes occupations, était d'un abord facile, plein d'affabilité, très dévoué à sa famille et à ses amis; il laisse donc, sans distinction d'opinions, des regrets unanimes qui se sont manifestés aujourd'hui avec éclat et peuvent apporter une juste consolation à la douleur de son fidèle collaborateur, M. Isaac Pereire, et de toute cette famille à laquelle Emile Pereire a prodigué tant de preuves d'affection.

—

M. Georges Duval fait dans l'*Événement* un bel éloge de Mlle Krauss, comme artiste et comme femme :

Voici l'héroïne du moment, dit-il; il n'y a pas à se le dissimuler. L'immense succès obtenu mardi sur la scène de l'Opéra par Mlle Krauss a enfin fait pâlir l'étoile des Patti et des Nilsson.

La Krauss, puisqu'on l'appelle ainsi, comme on a dit la Malibran, la Pasta, etc., etc., est du reste un véritable tempérament dramatique. Son masque énergique et qui peut paraître dur à la scène, s'adoucit singulièrement à la ville. A cela une raison bien simple, la femme est aussi bonne que l'artiste.

Gabrielle Krauss n'a que trente-deux ans.

Elle est née à Vienne (Autriche) le 23 mars 1842, au sein d'une famille essentiellement bourgeoise. Douée de très-grandes dispositions musicales, un jour, qu'enfant, elle avait chanté une cantate d'Haydn devant le directeur de l'Académie de musique, les compliments sincères de celui-ci engagèrent M. Krauss à cultiver sérieusement ces aptitudes.

En 1853, elle fut reçue au Conservatoire où elle étudia le piano, l'harmonie et les *langues étrangères*. En 1858, elle passa au cours supérieur de chant et obtint la grande médaille d'or.

Le 20 juillet 1860, elle débutait à l'Opéra de Vienne dans le rôle de Mathilde de *Guillaume-Tell*, puis elle interpréta successivement le *Prophète*, *Robert-le-Diable*, *Freyschütz*, *Don Juan*, la *Dame blanche*, *Il Trovatore*, etc., et toujours avec un succès croissant. C'est alors que M. Bagier, directeur de notre scène italienne, l'entendit et lui fit des offres d'engagement.

Le 20 mars 1867, elle faisait ses adieux au public viennois par une représentation de *Don Juan*, qui fut un véritable triomphe.... elle accourut à Paris.

On sait quel accueil l'attendait.

Un soir, chez Rossini, après qu'elle eût chanté, le maître se leva et alla l'embrasser et lui dit : Vous chantez avec votre âme, ma fille, et votre âme est belle.

.... Quelques temps plus tard, Rossini mourait, et à la Krauss revenait la mission naturelle de couronner son buste sur la scène des Italiens.

.... Nous avons trouvé la cantatrice encore toute heureuse de son succès de la veille. Elle nous a raconté l'émotion indescriptible dont elle avait été saisie à l'aspect de cette salle resplendissante d'uniformes, de toilettes et de diamants. Et Villaret lui murmurant tout bas pour l'encourager :

— Sapristi! on dirait que nous avons peur. Allons, allons...

Reprenant alors tout ses moyens, elle chanta... comme on sait.

Une remarque en passant. Contrairement à la presque totalité des personnes nées en Allemagne, Mlle Krauss possède un accent si léger qu'il faut y faire attention pour l'apercevoir.

En ce moment Mlle Krauss s'apprête à chanter les *Huguenots*, *Guillaume Tell* et probablement *Armide*. Nous lui prédisons d'avance et à coup sûr trois succès éclatants.

Gaie comme un pinson et adorant les théâtres de genre, surtout ceux *où l'on rit*, elle a eu le soir même de l'inauguration de l'Opéra, un plaisir d'enfant à recevoir des mains de M. Ludovic Halévy, une loge pour la *Boule* au Palais-Royal, où elle avait en vain essayé de louer des places.

Voilà l'artiste et la femme, toutes deux dignes assurément de l'hommage de la foule. »

REVUE DE LA PRESSE

Maintenant que le *Journal de Roubaix* a pris plus d'envergure, il lui sera possible de donner régulièrement une revue de la presse. Nous diviserons cette revue en deux parties : dans la première nous indiquerons, sans distinction de partis, l'opinion des principaux journaux sur les événements du jour; la seconde partie contiendra quelques-uns des articles les plus intéressants et les plus remarquables publiés par nos confrères de la presse française et étrangère.

Il est à peu près inutile de dire que c'est la crise gouvernementale qui alimente aujourd'hui la polémique :

Au dire du *Monde*, cette crise n'a rien d'inquiétant. « Elle sera courte et salutaire. Un ministère imprudent et faible, et le maréchal lui-même, s'étaient laissé dominer par un membre du Cabinet, politique captieux, qui agit beaucoup et qui se montre peu. L'Assemblée, hier, a rompu ces trames; elle a barré la route aux égarements de cette mauvaise influence; elle a mis fin à cette domination funeste. La crise est purement ministérielle. M. Decazes, nous l'espérons, peut librement désormais, tour à tour consoler Serrano et conseiller Alphonse XII. »

« Les royalistes qui ont voté contre la priorité du Sénat, qui ont demandé que la discussion fût portée franchement sur son vrai terrain, sur la question de monarchie et de république, ces royalistes ont à montrer que leur politique est aussi positive, aussi soucieuse des intérêts du pays, mais plus prévoyante que celle qu'ils ont repoussée; avec eux, le Maréchal ne fera pas que retrouver ses vrais amis, il retrouvera aussi sa politique et ses promesses. »

Le *Bien Public* constate que par une étrange fatalité, l'Assemblée se trouve acculée à une impossibilité « devant laquelle viendront se briser toutes les combinaisons. L'Assemblée, dit-il, ne voulait pas de la loi sur le Sénat, mais elle voulait encore moins, si c'est possible, de la loi sur la transmission des pouvoirs. Or, en repoussant la première, il s'est trouvé qu'indirectement et sous forme négative, elle a voté la mise à l'ordre du jour de la seconde. C'est à reculons, en quelque sorte, qu'elle s'est avancée jusqu'à ce résultat qu'elle aurait désiré fuir. »

Le *Temps* pense, au contraire, que l'on peut encore trouver une majorité au sein de la Chambre.

Le *Français* pense à cet égard autrement que le *Temps*. « Devant l'impuissance des chefs de la majorité victorieuse, dit-il, devant la démonstration bientôt évidente pour le pays qu'il n'y avait pas là, de majorité réelle, mais une coalition de minorités négatives, le maréchal retrouverait naturellement sa liberté d'action et il pourrait prendre son ministère dans la majorité homogène et compacte qui lui a toujours été fidèle depuis le 19 novembre... C'est là, sans doute, une situation anormale, mais dont la responsabilité incombe tout entière à l'Assemblée. »

La *Presse* accuse le centre gauche d'avoir « soudainement viré de bord » en repoussant la priorité pour la loi sur la seconde chambre. « On sait, dit-elle, sous l'influence de quel incorrigible meneur d'opposition » cette décision a été prise.

Le *Journal de Paris* en veut aussi au centre gauche. Ce groupe est, suivant lui, impuissant à constituer une majorité « de sorte qu'en renversant le cabinet sans espoir de pouvoir le remplacer, il a détruit pour le plaisir de détruire et fait le mal comme on dit, uniquement pour le plaisir de le faire. »

La *Gazette de France* s'empare, de son côté, d'un atircle du *Français*, pour condamner l'attitude du centre droit. « La droite, dit la *Gazette*, a été sacrifiée par le centre droit, et c'est ce sacrifice même qui faisait le texte du traité » conclu avec le centre gauche.

L'*Union* reproche au maréchal de s'être tourné « vers les hommes qui avaient voulu étouffer son pouvoir au berceau; il a recherché leur appui, dit-elle; or, il ne saurait l'obtenir qu'à des conditions qui l'éloigneraient de ses amis naturels et de la vraie pensée du 24 mai et du 20 novembre... Nous tenons pour funestes les conseils qui ont jeté le maréchal dans cette voie, au point de lui faire tenir un langage très-voisin du septennat impersonnel; c'est une altération profonde de la loi du 20 novembre. Le devoir évident de la droite est d'empêcher des évolutions qui mèneraient inévitablement à la République. »

Le *Pays* conseille « respectueusement » au maréchal de Mac-Mahon « de savoir ce qu'il veut, et, quoiqu'il veuille, de le vouloir avec énergie. C'est à lui,

---

Feuilleton du *Journal de Roubaix*

DU 10 JANVIER 1875.

REVUE MUSICALE

Le sentiment musical se développe de telle façon dans notre ville, grâce aux efforts intelligents des artistes d'élite qui s'y sont fixés, qu'il a paru nécessaire au directeur du *Journal de Roubaix* de donner chaque mois à ses lecteurs quelques courts renseignements sur le mouvement musical en France et à l'étranger.

Il est inutile d'ajouter qu'il sera fait une mention toute spéciale des œuvres d'artistes roubaisiens et de tout ce qui pourrait se présenter à Roubaix d'intéressant au point de vue musical, comme les concerts, les exécutions de messes solennelles. Nous aurons, certes, beaucoup de sujets à traiter, étant donné le nombre toujours croissant des sociétés d'harmonie, de symphonie et de fanfares; les sociétés orphéoniques ont plutôt décliné depuis la guerre de 1870 : mais, il y a parmi notre jeunesse, un grand nombre de bons musiciens formés dans notre excellente école académique, si bien dirigée par notre éminent concitoyen, M. Victor Delannoy, et cette jeunesse intelligente pourra devenir le noyau de sociétés chorales aussi nombreuses et aussi remarquables que celles qui ont disparu depuis quelques années.

Après ce court préambule, nous ne pouvons mieux faire que rappeler à nos lecteurs le grand événement musical de la semaine, l'inauguration du Nouvel-Opéra. Quand, en 1669, le grand roi fonda l'*Académie Royale de musique*, il était loin de penser que cette institution deviendrait la plus grande et la plus fameuse de l'univers, que les grands artistes de toutes les nations viendraient y chercher la consécration de leur génie, et qu'enfin, à deux siècles de distance, un palais magnifique s'élèverait dans Paris à la gloire de l'art musical, et surpasserait en richesse et en proportion tout ce que l'on peut rêver de plus féérique et de plus majestueux.

L'inauguration du nouvel Opéra a eu lieu mardi dernier, en présence du Maréchal-Président, des grands dignitaires de tous ordres, d'une députation de tous les grands corps de l'Etat; le le public ordinaire n'y était admis que sur la présentation d'une carte, émanant de la Présidence.

Don Alphonse XII, le nouveau roi d'Espagne, la reine sa mère, le Lord-Maire de Londres accompagné de deux Sheriffs assistaient à la représentation et rehaussaient par leur présence l'éclat de la grande solennité musicale.

Faure, le premier chanteur du monde; Mme Nillson, le rossignol suédois, que tous les théâtres de l'Europe se disputent à prix d'or, devaient se faire entendre, et leurs noms figuraient en vedette sur les affiches gigantesques qui donnaient le programme de la soirée du 6 janvier; au dernier moment, ils ont été remplacés, l'une par Mlle Krauss, l'autre par le baryton Gaillard; ces nouveaux venus n'ont guères fait regretter les deux grands artistes et ont obtenu un magnifique succès.

Le spectacle réunissait des fragments des plus belles œuvres de maîtres français :

L'ouverture de la *Muette*, d'Auber; deux actes de la *Juive*, d'Halévy. Un acte de *Faust*, de Gounod; deux actes d'*Hamlet*, d'Ambroise Thomas; un acte de la *Source*, ballet de Léo Delibes.

La saison musicale à Paris nous a donné bien peu d'œuvres nouvelles; nous devons pourtant signaler deux opéras d'un compositeur valenciennois, Edmond Membrée, très-connu des chanteurs de salon, à cause d'une ballade estimée et bien écrite pour la voix : *Page, Ecuyer, Capitaine.*

Membrée attendait depuis vingt ans, l'exécution d'une œuvre de quelque importance qui puisse le poser comme compositeur dramatique. Enfin, le même mois a vu jouer de ce consciencieux artiste, l'*Esclave* au grand-opéra, et les *Parias*, au théâtre du Chatelet; ces œuvres estimables, mais inégales, n'ont eu qu'un succès médiocre et ont rapidement disparu de l'affiche; mais, elles ont prouvé que Membrée possède en lui l'étoffe d'un compositeur de mérite et qu'il est appelé à remporter de grands succès quand il saura maintenir son inspiration à la hauteur de certaines parties de ses œuvres récentes, telles que le *Credo* des *Parias*.

L'Opéra-Comique n'a monté qu'une seule pièce nouvelle en un acte, d'un prix de Rome, qui attend depuis quinze ans qu'on veuille bien représenter quelque chose de lui. Ce malheureux artiste est premier violon au Grand-Opéra; il commençait à désespérer, quand le directeur de l'Opéra-Comique a consenti à mettre à l'étude un petit opéra en un acte : *Beppo*, de M. Comte. Beppo a déjà vécu, et voilà M. Comte rentré dans l'obscurité vraiment regrettable qui abrite tant de talents ignorés et où languissent presque tous les lauréats de notre conservatoire de musique.

Signalons une bonne reprise, au Châtelet, des *Amours du Diable*, opéra-féerie du regretté Grisar; la musique charmante de ce spirituel et sémillant compositeur a enlevé tous les suffrages. Grisar, trop peu connu, et apprécié seulement par les connaisseurs, a produit en fait d'opéras-bouffes, deux perles de la plus belle eau : *Gilles ravisseur*, et *Bonsoir Monsieur Pantalon*. Nous engageons vivement les amateurs de bonne musique à feuilleter ces deux mignonnes partitions qui suffiraient à rendre leur auteur pour jamais immortel. Il passe à travers ces cantilènes suaves et ces couplets spirituels, comme le souffle de Mozart composant les *Noces de Figaro* et les passages bouffes de la *Flûte enchantée*.

La fête de Sainte-Cécile, patronne des musiciens, nous a valu à Roubaix deux exécutions excellentes données par la *Grande-Harmonie*. Nous y avons remarqué comme morceau nouveau, un *Tantum Ergo* de Rossini; cette magnifique page de musique religieuse est digne de l'illustre maître qui l'a signée et elle a été parfaitement rendue par ses interprètes.

L'*Andante de la symphonie* de Victor Delannoy, — nous paraît de plus en plus remarquable; nous avons déjà exprimé, au sympathique compositeur, toute notre admiration. Nous lui souhaitons aujourd'hui de nous donner encore et le plus souvent possible quelques belles œuvres de ce genre.

Nous terminons cette modeste revue en exprimant à la *Société Chorale de Notre-Dame*, toutes nos félicitations, pour sa remarquable exécution de la *Messe Impériale* de Haydn, le jour de Noël. Les membres de cette belle société ont conservé les bonnes traditions de l'art du chant; ils sont d'ailleurs en excellentes mains et leur habile directeur, M. Julien Catteau, leur fera toujours chanter de bonne musique, selon toutes les règles de la saine tradition.

Nous aurions voulu pouvoir dire quelques mots de la messe exécutée à St-Martin, le jour de Noël; mais il est impossible de se trouver dans deux endroits différents à la même heure et nous ne pouvons que regretter n'avoir pu nous rendre dans cette église, où la musique est si bien représentée par deux artistes de premier ordre, Messieurs Koszul et Dessailly.

REMY.